

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS

SOCIETE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS « MONOPRIX »

Siège social : 1 rue Larbi Zarrouk 2014 MEGRINE

La SOCIETE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS « MONOPRIX » publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2012 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2012. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes, Mr FRADI Mourad (ECC) et Mr Hichem BESBES.

BILAN

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

<u>ACTIFS</u>	NOTES	<i>au 31 décembre</i> 2 012	<i>au 31 décembre</i> 2 011
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles	3	3 786 683	3 724 111
Amortissements		(2 342 967)	(1 993 848)
Immobilisations corporelles	4	79 954 598	76 636 187
Amortissements		(40 655 609)	(35 664 730)
Immobilisations financières	5	73 012 305	69 737 731
Provisions		(48 000)	(48 000)
Total des actifs immobilisés		<u>113 707 010</u>	<u>112 391 451</u>
Autres actifs non courants	6	3 051 584	1 137 478
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		<u>116 758 594</u>	<u>113 528 929</u>
<u>ACTIFS COURANTS</u>			
Valeurs d'exploitation	7	35 522 392	33 598 255
Provisions		(2 039 142)	(1 893 935)
Clients	8	4 243 781	2 977 814
Provisions		(746 823)	(641 361)
Autres actifs courants	9	24 112 994	20 975 175
Provisions		(104 104)	(104 104)
Placements et autres actifs financiers	10	143 538	139 541
Liquidités et équivalents de liquidité	11	9 014 401	8 106 893
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		<u>70 147 037</u>	<u>63 158 278</u>
TOTAL DES ACTIFS		<u>186 905 631</u>	<u>176 687 207</u>

BILAN

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	NOTES	au 31 décembre 2 012	au 31 décembre 2 011
<u>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</u>			
<u>CAPITAUX PROPRES</u>			
Capital social		33 282 288	27 735 240
Actions propres		(2 452 169)	(3 367 560)
Autres capitaux propres		10 460 433	9 749 016
Résultats reportés		9 202 072	15 554 934
Total capitaux propres avant résultat de l'exercice		50 492 624	49 671 630
Résultat de l'exercice		9 376 809	5 442 508
Résultat de l'exercice		9 376 809	5 442 508
Total des capitaux propres avant affectation	12	59 869 433	55 114 138
<u>PASSIFS</u>			
<u>PASSIFS NON COURANTS</u>			
Emprunts bancaires	13	22 083 549	28 753 452
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		22 083 549	28 753 452
<u>PASSIFS COURANTS</u>			
Fournisseurs et comptes rattachés	14	61 934 974	69 348 012
Autres passifs courants	15	18 154 863	16 099 046
Concours bancaires et autres passifs financiers	16	24 862 812	7 372 559
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		104 952 649	92 819 617
TOTAL DES PASSIFS		127 036 198	121 573 069
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		186 905 631	176 687 207

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	NOTES	<i>au 31 décembre</i> 2 012	<i>au 31 décembre</i> 2 011
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Revenus	17	421 129 516	383 100 860
Autres revenus d'exploitation	18	6 864 761	6 148 886
		<u>427 994 277</u>	<u>389 249 746</u>
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats des marchandises consommés	19	(350 002 341)	(316 084 701)
Achats d'approvisionnement consommés	20	(10 472 096)	(9 274 984)
Charges de personnel	21	(26 798 005)	(25 785 498)
Dotations aux amortissements et provisions	22	(8 006 949)	(7 232 106)
Autres charges d'exploitation	23	(23 120 915)	(22 911 895)
		<u>(418 400 306)</u>	<u>(381 289 184)</u>
RESULTAT D'EXPLOITATION			
		<u>9 593 971</u>	<u>7 960 562</u>
Charges financières	24	(1 976 267)	(2 365 554)
Produits financiers	25	2 320 197	6 090 812
Autres gains ordinaires	26	2 675 768	330 655
Autres pertes ordinaires	27	(1 098 041)	(141 651)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES			
AVANT IMPOTS			
		<u>11 515 628</u>	<u>11 874 824</u>
Impôts sur les bénéfices	30	(2 138 819)	(470 740)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES			
APRES IMPOTS			
		<u>9 376 809</u>	<u>11 404 084</u>
Eléments extraordinaires (Pertes&gains)	29	-	(5 961 576)
RESULTAT NET DE L'EXERCICE			
		<u>9 376 809</u>	<u>5 442 508</u>

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

(présenté selon le modèle de référence)

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	<i>au 31 décembre</i> 2 012	<i>au 31 décembre</i> 2 011
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION		
Encaissements reçus des clients	446 803 392	407 966 110
Encaissements reçus des autres débiteurs	128 425	120 071
Encaissements reçus des assurances sur stocks	-	2 495 441
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	(442 493 358)	(386 295 121)
Intérêts payés	(1 823 848)	(2 249 022)
Intérêts reçus	47 491	124 187
Impôts sur les bénéfices payés	-	(1 213 286)
Autres flux liés à l'exploitation	685 780	(112 860)
	3 347 882	20 835 520
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE L'EXPLOITATION		
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		
Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(9 464 601)	(11 545 026)
Décassements provenant de l'acquisition d'immob financières	(3 021 100)	(8 780 000)
Encaissement provenant de la cession d'immob corporelles	1 624 406	950 000
Encaissement provenant de la cession d'immob financières	-	117 000
Encaissement des dividendes	3 106 539	1 600
	(7 754 756)	(19 256 426)
FLUX DE TRESORERIE AFFECTES AUX ACTIVITES D'INVES.		
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT		
Distribution des dividendes	(5 546 831)	-
Encaissement provenant des emprunts	800 000	10 000 000
Encaissements reçus des assurances sur immobilisations	-	737 343
Décassement provenant des remboursements des emprunts	(4 016 950)	(3 979 598)
Décassement suite rachat actions propres	-	(3 367 560)
	(8 763 781)	3 390 185
FLUX DE TRESORERIE AFFECTES AUX ACTIVITES FINANC.	(8 763 781)	3 390 185
VARIATION DE TRESORERIE	(13 170 655)	4 969 279
Trésorerie au début de l'exercice	4 888 426	(80 853)
Trésorerie à la clôture de l'exercice	28 (8 282 229)	4 888 426

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
ARRETES AU 31 DECEMBRE 2012

(Les montants sont exprimés en dinars tunisiens)

1. CREATION ET ACTIVITES DE LA SOCIETE

La Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis « S.N.M.V.T » est une société anonyme de droit tunisien constituée le 16 Août 1933. Le capital social s'élève à 33 282 288 dinars tunisiens divisés en 16 641 144 actions de 2 dinars chacune, et ce suite à la décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 6 Avril 2010, qui a ramené la valeur nominale de l'action de 10 dinars à 2 dinars, ainsi qu'aux deux augmentations du capital par incorporation des réserves décidées respectivement par les Assemblées Générales Extraordinaires du 2 juin 2011 et du 17 mai 2012 qui ont ramené le capital social de 18 490 160 dinars à 27 735 240 dinars et puis de 27 735 240 dinars à 33 282 288 dinars.

La « S.N.M.V.T » est cotée en bourse depuis 1995 et est contrôlée par la société EXIS.

La « S.N.M.V.T » a pour objet, principalement, le commerce de détail à rayons multiples de toutes les marchandises et de tous les produits.

Sur le plan fiscal, la société est soumise au droit commun. En matière de la TVA, elle est partiellement assujettie.

2. METHODES COMPTABLES ADOPTEES PAR LA SOCIETE

Les états financiers de la « S.N.M.V.T » sont préparés en conformité avec les principes comptables généralement admis, tels que spécifiés par le système comptable tunisien, et ce en application des dispositions réglementaires et principalement, les dispositions de la loi 96-112 du 30 décembre 1996, relative au système comptable des entreprises, le décret 96-2459 du 30 décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité et l'arrêté du Ministre des finances portant approbation des normes comptables.

Les principales méthodes et conventions comptables suivies pour la préparation des états financiers sont résumées ainsi :

2.1. Indépendance des exercices

La société adopte le principe de l'indépendance des exercices, selon lequel les produits sont enregistrés au fur et à mesure qu'ils sont acquis, et les charges, au fur et à mesure qu'elles sont engagées, sans qu'il ne soit tenu compte de leurs dates d'encaissement ou de paiement de façon à dégager après déduction des amortissements et des provisions, le bénéfice ou la perte se rapportant à l'exercice de référence.

2.2. Immobilisations

Les immobilisations de la société figurent à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition, hors taxes récupérables et sont amorties linéairement aux taux suivants :

Immobilisations incorporelles :

Logiciels informatiques	33,33%
Fonds de commerce	De 5% à 10%

Immobilisations corporelles :

Constructions	5%
Installations générales, agencement et aménagement des constructions	10%
Installations et Matériel d'exploitation	10%
Outillages d'exploitation	100%
Petits matériels d'exploitation	3 ans
Matériel de transport	20%
Equipement et matériel de bureau	10%
Equipement et matériel informatique	33,33 %
Agencements et installations générales	10 %

2.3. Titres de participation

Les titres acquis par la société ont été, conformément aux critères de classement prévus au système comptable des entreprises, considérés comme un placement à long terme et inscrits parmi les immobilisations financières à l'actif du bilan.

Ces placements ont été constatés à leur coût d'acquisition. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la clôture de chaque exercice, les placements à long terme sont évalués à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur d'usage est déterminée par référence au cours boursier moyen du mois de clôture.

2.4. Constatations des frais préliminaires

Les frais préliminaires et les frais de pré-exploitation engagés avant l'ouverture des nouveaux magasins ont été inscrits conformément au système comptable des entreprises, à l'actif du bilan au poste «autres actifs non courants ».

La résorption de ces frais, sera constatée sur une période de trois années, à partir de l'entrée effective des magasins en exploitation.

2.5. Valeurs d'exploitation

Les stocks des produits non alimentaires sont valorisés aux derniers coûts d'achats hors taxes récupérables. Pour les stocks des produits alimentaires, ils sont valorisés aux derniers coûts d'achats toutes taxes comprises.

2.6. Placements à court terme

Les titres acquis par la société, classés selon les critères prévus par le système comptable des entreprises comme des placements à court terme, ont été inscrits au bilan à la rubrique « Placements et autres actifs financiers ».

A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur du marché, par référence au cours boursier moyen de clôture, et les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat de l'exercice. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet d'une provision et les plus-values ne sont pas constatées.

2.7. Opérations en monnaies étrangères

Les achats relatifs aux opérations d'importation sont valorisés au cours de change du jour de l'opération. Les différences de change dégagées par rapport au cours du règlement sont enregistrées selon le cas parmi les charges ou produits financiers.

2.8. Revenus des titres

Les revenus des titres sont constatés parmi les produits financiers sur la base de la décision de l'assemblée générale ordinaire ayant statué sur la répartition des résultats de la société émettrice des titres.

2.9. Unité monétaire

Les états financiers de la « S.N.M.V.T » sont libellés en Dinar Tunisien.

3. Immobilisations incorporelles	Au 31/12/2012	Au 31/12/2011
Logiciels informatiques	237 608	70 178
Fonds de commerce	3 549 075	3 510 119
Avance sur immobilisations incorporelles en cours	-	143 814
	3 786 683	3 724 111

4. Immobilisations corporelles	Au 31/12/2012	Au 31/12/2011
Terrain	3 784 129	4 295 785
Constructions	7 498 353	7 804 034
Agencements des constructions	1 991 086	2 122 446
Installations et matériel d'exploitation	43 856 984	40 616 179
Petit matériel d'exploitation	44 995	25 494
Matériel de transport	34 799	34 799
Installations générales, agencements et aménagements divers	15 716 958	12 140 563
Equipements de bureau	341 068	301 809
Matériel informatique	2 570 559	2 604 132
Immobilisations en cours	1 851 645	3 290 461
Avances sur immobilisations en cours	2 264 022	3 400 485
	79 954 598	76 636 187

4.1 Tableau des mouvements des immobilisations

Le tableau de la page suivante détaille les mouvements des immobilisations de l'exercice:

Tableau de variation des immobilisations et des amortissements

DESIGNATION	Valeur au 1/1/2012	Acquisition 2012	Cession 2012	Régularisation 2012	Valeur au 31/12/2012	Amortissement cumulé 1/1/12	Dotation 2012	Cession 2012	Amortissement cumulé 2012	Valeurs nettes au 31/12/2012
IMMOBILISATIONS CORPORELLES										
Terrains	4 295 785	0	(511 656)		3 784 129	-	-	-	-	3 784 129
Constructions	7 804 034	0	(305 681)		7 498 353	6 192 598	293 154	(251 297)	6 234 455	1 263 898
Installations, agencements constructions	2 122 446	7 694	(149 725)	10 671	1 991 086	1 662 002	131 040	(149 725)	1 643 317	347 769
Installations et Matériel d'exploitation	40 616 179	2 487 322	(1 452 823)	2 206 306	43 856 984	20 053 313	4 138 564	(503 313)	23 688 564	20 168 420
Petit matériel d'exploitation	25 494	647	(1 581)	20 435	44 995	23 727	21 349	(1 482)	43 594	1 401
Matériel de transport	34 799	0			34 799	14 189	6 959		21 148	13 651
Agencement, aménagements et installations	12 140 563	2 804 499	(156 167)	928 063	15 716 958	5 101 339	1 300 582	(63 223)	6 338 698	9 378 260
Equipement et matériel de bureau	301 809	16 514	(789)	23 534	341 068	144 529	34 497	(193)	178 833	162 235
Equipement et matériel informatique	2 604 132	0	(33 573)		2 570 559	2 473 033	60 068	(26 101)	2 507 000	63 559
Immobilisations en cours	3 290 461	1 756 902	(6 710)	(3 189 008)	1 851 645	-	-	-	-	1 851 645
Avances sur immobilisations en cours	3 400 485	1 822 326		(2 958 789)	2 264 022	-	-	-	-	2 264 022
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	76 636 187	8 895 904	(2 618 705)	(2 958 788)	79 954 598	35 664 730	5 986 213	(995 334)	40 655 609	39 298 989
Logiciels	70 178	167 430			237 608	70 178	114 411	-	184 589	53 019
Fonds de commerce	3 510 119	38 956			3 549 075	1 923 670	234 708	-	2 158 378	1 390 697
Avances sur immob incorporelles	143 814	0		(143 814)						0
	3 724 111	206 386	0	(143 814)	3 786 683	1 993 848	349 119	-	2 342 967	1 443 716

5. Immobilisations Financières

Au 31/12/2012

Au 31/12/2011

Titres de participation	5.1	72 604 909	72 008 809
Prêts à plus d'un an		167 620	129 226
Dépôts et cautionnements		239 651	24 571
Créances rattachées à des participations		125	125
		73 012 305	72 162 731
A déduire la partie non libérée des actions	5.1	-	(2 425 000)
		73 012 305	69 737 731
A déduire provision pour dépréciation des titres	5.1	(48 000)	(48 000)
		72 964 305	69 689 731

Le détail des titres de participation est présenté au niveau de la page suivante :

5.1. Titres de participation

Le portefeuille titre de la société, totalise une valeur nette de 72 556 909 DT au 31 décembre 2012 contre 69 535 809 DT au 31 décembre 2011. La ventilation de cette participation par société se présente comme suit :

Participations	% dans le capital	Au 31/12/2012	Au 31/12/2011
Société L'Immobilière Monoprix - SIM	62,26%	21 267 500	20 921 500
S.G.S TOUTA	99,96%	15 842 573	15 842 573
Sté SAHARA CONFORT	99,998%	12 374 493	12 374 493
HLC	64,1%	9 800 000	9 800 000
COPIT	14,12%	7 258 163	7 258 163
THP	11,18%	3 000 000	3 000 000
Société MONOGROS	98,73%	987 300	987 300
Ste SODEA	22%	935 000	935 000
M.M.T	68,3%	430 000	430 000
SNMVT INTERNATIONAL	50,02%	250 100	0
Sté DINDY		191 680	191 680
Sté FILAT.H.EL AYOUM		160 000	160 000
GEMO	50%	50 000	50 000
Société ETTHIMAR		30 000	30 000
Sté MEDIAL		18 000	18 000
B.T.S		10 000	10 000
Société SORIEB		100	100
		72 604 909	72 008 809
A déduire la partie non libérée des actions HLC		-	(2 425 000)
A déduire la partie non libérée des actions SAHARA CONFORT		-	-
		-	(2 425 000)
A déduire provision pour dépréciation des actions de la société ETHIMAR		(30 000)	(30 000)
A déduire provision pour dépréciation des actions de la société MEDIAL		(18 000)	(18 000)
		(48 000)	(48 000)
Valeur nette des participations		72 556 909	69 535 809

Les sociétés MONOGROS, SIM, SGS-TOUTA, MMT, HLC, TSS SAHARA CONFORT et la SNMVT INTERNATIONAL sont contrôlées par la S.N.M.V.T – MONOPRIX.

6. Autres actifs non courants

	<i>Au 31/12/2012</i>	<i>Au 31/12/2011</i>
Frais préliminaires	2 157 514	1 321 037
Frais préliminaires en cours	2 296 375	855 223
A déduire la résorption des frais préliminaires	(1 402 305)	(1 038 782)
	3 051 584	1 137 478

7. Stocks

	<i>Au 31/12/2012</i>	<i>Au 31/12/2011</i>
Stocks de marchandises magasins	30 425 568	29 419 409
Stocks de marchandises dépôt	4 670 777	3 739 177
Stocks emballages et étiquettes	426 047	439 669
	35 522 392	33 598 255
A déduire provision pour dépréciation de stock	(2 039 142)	(1 893 935)
	33 483 250	31 704 320

8. Clients et comptes rattachés

	<i>Au 31/12/2012</i>	<i>Au 31/12/2011</i>
Créances sur participation fournisseurs	2 100 204	1 811 060
Autres clients,	1 001 765	484 394
Clients, ventes à crédit	811 433	415 301
Clients, chèques impayés	328 982	265 662
Clients, effets à recevoir impayés	1 397	1 397
	4 245 781	2 977 814
Provisions pour créances clients	(493 889)	(441 860)
Provisions sur chèques impayés	(251 537)	(198 104)
Provisions sur effets impayés	(1 397)	(1 397)
	(746 823)	(641 361)
	3 496 958	2 336 453

<i>9. Autres actifs courants</i>	<i>Au 31/12/2012</i>	<i>Au 31/12/2011</i>
Produits constatés d'avance	6 716 714	5 455 216
Charges constatées d'avance	5 440 791	1 271 477
Produits à recevoir, dividendes	5 078 855	5 923 800
Autres débiteurs	4 064 381	4 307 047
Etat, impôts et taxes IS à reporter	1 443 998	-
Etat, impôts et taxes, acomptes provisionnels	423 666	1 863 632
Personnel avances et acomptes	399 504	546 495
Autres produits à recevoir	325 129	918 076
Compte d'attente	192 823	461 042
Etat, impôts et taxes, IS retenues à la source	16 446	71 436
Etat, impôts et taxes TVA à reporter	10 687	142 086
Etat, impôts et taxes TFP à reporter	-	14 868
	24 112 994	20 975 175
Provisions sur comptes débiteurs divers	(104 104)	(104 104)
	24 008 890	20 871 071
<i>10. Placements et autres actifs financiers</i>	<i>Au 31/12/2012</i>	<i>Au 31/12/2011</i>
Prêts au personnel	143 538	103 493
Titres de placement	-	36 048
	143 538	139 541
<i>11. Liquidités et équivalents de liquidités</i>	<i>Au 31/12/2012</i>	<i>Au 31/12/2011</i>
Placements (SICAV)	475 558	111 396
Placements (billets de trésorerie)	500 000	900 000
Chèques à l'encaissement	104 754	160 025
Banques	5 915 539	4 520 973
C.C.P	534	573
Caisses	2 018 016	2 413 926
	9 014 401	8 106 893

12. Capitaux propres

Capital social	33 282 288	27 735 240
Actions propres (A)	(3 368 227)	(3 367 560)
Plus ou moins values sur cession actions propres	916 057	
Réserve légale	2 773 524	1 849 016
Réserve spéciale	-	1 000 000
Réserve ordinaire	-	-
Réserve pour réinvestissement financier exonéré	7 686 909	6 900 000
Résultats reportés	9 191 929	15 554 934
Résultats reportés sur actions propres	10 144	
Total des capitaux propres avant résultat de la période	50 492 624	49 671 630
Résultat de l'exercice (1)	9 376 809	5 442 508
Total des capitaux propres après résultat de la période	59 869 433	55 114 138
Valeur nominale de l'action (B)	2	2
Nombre d'actions (2)	16 641 144	13 867 620
Résultat par action (1) / (2)	0,563	0,392

(A) Actions de la SNMVT rachetées par la société en vue de réguler le cours boursier et ce suite à l'autorisation de l'AGO du 2 juin 2011.

(B) L'Assemblée Générale Extraordinaire du 6 Avril 2010 a ramené la valeur nominale de l'action de 10 dinars à 2 dinars. .

Par ailleurs, l'assemblée Générale Extraordinaire du 2 juin 2011 a augmenté le capital par incorporation des réserves et des résultats reportés à hauteur de 9 245 080 DT. Le capital après augmentation est de 27 735 240 DT représenté par 13 867 620 actions de valeur nominale 2 DT.

- L'assemblée Générale Extraordinaire du 17 Mai 2012, qui a augmenté le capital par incorporation des réserves et des réserves à hauteur de 5 547 048 DT. Le capital après cette deuxième augmentation est de 33 282 288 DT représenté par 16 641 144 actions de valeur nominale 2 DT.

Le tableau de mouvements des capitaux propres est exposé ci-dessous :

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES

	Capital social	Réserve légale	Réserve spéciale	Réserve pour réinvestissement	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Rachat des actions propres	Plus value sur cession actions propres	Résultats reportés actions propres	Total
SOLDE AU 31 DECEMBRE 2011	27 735 240	1 849 016	1 000 000	6 900 000	15 554 934	5 442 508	-3 367 560			55 114 138
Affectation approuvée par l'AGO de l'exercice 2011		924 508	-1 000 000	786 909	-6 363 005	-5 442 508				-11 094 096
Incorporation des réserves au capital social	5 547 048									5 547 048
Rachat des actions propres							-667			-667
Résultats reportés sur actions propres								916 057		916 057
Plus ou - values sur cession actions propres									10 144	10 144
Résultat de l'exercice 2012						9 376 809				9 376 809
SOLDE AU 31 DECEMBRE 2012	33 282 288	2 773 524	0	7 686 909	9 191 929	9 376 809	-3 368 227	916 057	10 144	59 869 433

<i>13. Emprunts bancaires</i>		<i>Au 31/12/2012</i>	<i>Au 31/12/2011</i>
Crédit moyen terme BIAT		22 083 549	28 753 452
		22 083 549	28 753 452
<i>14. Fournisseurs et comptes rattachés</i>		<i>Au 31/12/2012</i>	<i>Au 31/12/2011</i>
Fournisseurs locaux de marchandises		32 664 809	44 139 010
Fournisseurs locaux de marchandises, effets à payer		28 629 920	22 890 175
Fournisseurs, factures non parvenues		4 156 141	3 741 737
Fournisseurs Investissements et moyens généraux		3 993 907	4 055 544
Fournisseurs Invest&moyens généraux, effets à payer		810 560	1 309 078
Fournisseurs, chèques en instance		664 857	840 594
Fournisseurs locaux d'immobilisations		547 100	1 373 401
Fournisseurs étrangers d'immobilisations		479 135	524 482
Fournisseurs d'immobilisations, retenues de garantie		119 072	129 559
Fournisseurs, moyens généraux en cours		55 703	62 392
Fournisseurs étrangers de marchandises		-	245 562
Fournisseurs, opérations d'importation		(17 401)	(35 076)
Fournisseurs emballages à rendre		(305 074)	(469 331)
Fournisseurs locaux, remises et ristournes		(9 863 755)	(9 459 115)
		61 934 974	69 348 012
<i>15. Autres passifs courants</i>		<i>Au 31/12/2012</i>	<i>Au 31/12/2011</i>
Charges à payer		5 480 052	4 410 657
Etat, et collectivités locales	15.2	4 200 213	2 391 235
Provision pour risque fournisseurs et d'exploitation		3 465 968	2 419 343
CNSS		1 994 372	1 657 622
Personnel	15.1	1 639 375	2 241 725
Créditeurs divers		1 246 635	2 888 921
Assurance groupe		126 911	81 327
Actionnaires, dividendes à payer		1 337	1 120
Compte d'attente		-	7 096
		18 154 863	16 099 046

<i>15.1. Personnel</i>	<i>Au 31/12/2012</i>	<i>Au 31/12/2011</i>
Rémunération due au personnel	66 442	70 131
Congés payés	1 562 690	2 166 663
Oppositions sur salaires	10 183	4 811
Autres retenues au personnel	60	120
	1 639 375	2 241 725

<i>15.2. Etat, et collectivités publiques</i>	<i>Au 31/12/2012</i>	<i>Au 31/12/2011</i>
Etat, impôts et taxes,	1 968 233	1 722 795
Etat, impôts et taxes, TVA à payer	93 161	197 700
Impôt sur les bénéfices	2 138 819	470 740
	4 200 213	2 391 235

<i>16. Concours bancaires et autres passifs financiers</i>	<i>Au 31/12/2012</i>	<i>Au 31/12/2011</i>
Billet de trésorerie souscrit	800 000	-
Crédits bancaires BT, échéances à moins d'un an	-	350 000
Crédits bancaires BIAT, échéances à moins d'un an	6 669 902	3 666 950
Intérêts courus sur emprunts	96 280	101 095
Concours bancaires	17 296 630	3 254 514
	24 862 812	7 372 559

17. Revenus

Le chiffre d'affaires réalisé au cours de l'exercice 2012 s'élève à 421 129 516 DT contre 383 100 860 DT au cours de l'exercice 2011, enregistrant une augmentation de 38 028 656 DT (Soit +9,93 %). Cette situation s'explique, notamment par l'ouverture des principaux points de vente saccagés et incendiés ainsi que par l'ouverture de certains nouveaux points de vente.

18. Autres revenus d'exploitation

Les autres revenus d'exploitation, qui totalisent 6 864 761 DT au 31 décembre 2012 contre 6 148 886 DT au 31 décembre 2011, proviennent essentiellement des factures de promotion.

19. Achats de marchandises

Le coût des marchandises vendues pour l'exercice 2012 a augmenté de 33 917 640 DT (soit +10,73 %) par rapport à celui de l'exercice précédent. Ce coût a été ramené de 316 084 701 DT en 2011 à 350 002 341 DT en 2012. La Marge commerciale, par contre, a augmenté en 2012 de 4 111 016 DT (soit 6,134 %), en passant de 67 016 159 DT à 71 127 175 DT.

Le taux de marge de l'exercice 2012 s'élève à 16,89 %, contre 17,49 % pour l'exercice 2011 soit une diminution de 0,62 points.

20. Achats d'approvisionnement consommés

La rubrique "Achats d'approvisionnement consommés", totalisant 10 472 096 DT au 31 décembre 2012 contre 9 274 984 DT pour l'exercice précédent, enregistre les achats des emballages et étiquettes, les consommations d'eau, d'électricité et du gaz, ainsi que les fournitures non stockées.

21. Charges de personnel

Les Charges de personnel totalisent 26 798 005 DT au 31 décembre 2012 contre 25 785 498 DT pour la même période de l'exercice précédent, soit une augmentation de 1 012 507 DT.

22. Dotations aux amortissements et résorptions

	<i>Au 31/12/2012</i>	<i>Au 31/12/2011</i>
Dotations des immobilisations incorporelles	349 119	281 934
Dotations des immobilisations corporelles	5 986 213	6 200 295
Résorptions des frais préliminaires	363 524	248 608
Dotations /provisions pour risques fournisseurs&d'exploitati	1 356 968	1 825 343
Dotations /provisions pour créances douteuses	311 366	348 624
Dotations /provisions pour chèques impayés	53 432	96 855
Dotations /provisions pour dépréciations des stocks	2 039 142	1 893 935
Reprises /provisions pour dépréciations des stocks	(1 893 935)	(3 221 196)
Reprises /provisions pour dépréciations /risque fournisseurs	(310 343)	(276 544)
Reprises /provisions pour dépréciations des clients promotion	(248 537)	(165 748)
	8 006 949	7 232 106

23. Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation totalisent 23 120 915 DT au 31 décembre 2012 contre 22 911 895 DT pour l'exercice 2011, soit une augmentation de 209 020 DT.

Cette rubrique enregistre essentiellement les coûts des entretiens et réparations, des assurances, des honoraires, des frais de publicité et de communication.

24. Charges financières nettes	Au 31/12/2012	Au 31/12/2011
Intérêts sur emprunts bancaires BT	4 001	69 164
Intérêts sur emprunts bancaires BIAT	1 461 650	1 799 266
Intérêts sur comptes courants bancaires	319 627	443 908
Intérêts sur billets de trésorerie	17 670	-
Pertes de change	20 518	41 259
Moins-values /actualisation titre de placement	10 077	8 922
Escomptes accordés	18 543	3 029
Moins-values /cession titres	124 181	6
	1 976 267	2 365 554

25. Produits financiers	Au 31/12/2012	Au 31/12/2011
Revenus des titres de placement	20 263	9 548
Revenus des titres de participation	2 251 450	5 925 400
Produits financiers sur comptes courants bancaires	39 130	96 365
Produits nets sur cession des actions SICAV	5 286	53 777
Gains de change	4 068	5 722
	2 320 197	6 090 812

26. Autres gains ordinaires	Au 31/12/2012	Au 31/12/2011
Produits nets sur cession d'immobilisation	1 134 205	-
Reprises provisions sur clients	10 801	-
Remboursement assurance CM 57	1 255 799	-
Reprises provisions sur chèques impayés	-	2 855
Autres gains ordinaires	274 963	327 800
	2 675 768	330 655

<i>27. Autres pertes ordinaires</i>	<i>Au 31/12/2012</i>	<i>Au 31/12/2011</i>
Charges nettes sur cession d'immobilisation	26 024	-
Pertes sur stocks suite incendie	45 503	-
Pertes sur stocks suite incendie	906 443	-
Autres pertes ordinaires	120 071	141 651
	1 098 041	141 651

28. Etat des flux de trésorerie

Au 31/12/2012 *Au 31/12/2011*

Détail de la trésorerie à la clôture de la période

Placements (SICAV)	475 558	147 444
Placements (billets de trésorerie)	500 000	900 000
Chèques à l'encaissement	104 754	160 024
Banques	5 915 539	4 520 973
C.C.P	534	573
Caisses	2 018 016	2 413 926
Découverts bancaires	(17 296 630)	(3 254 514)
	(8 282 229)	4 888 426

29. Eléments extraordinaires (pertes et gains)

Le détail de ces éléments se présente comme suit:

Au 31/12/2011

Valeurs comptables nettes des immobilisations sinistrées	3 585 002
Valeurs des stocks sinistrés	11 076 574
Valeur estimée des dédommagements des assurances/stocks	(4 164 687)
Valeur estimée des dédommagements des assurances/immob.	(4 535 313)

Valeur nette des éléments extraordinaires **5 961 576**

Les éléments extraordinaires (pertes et gains) de 2011, pour un net de 5 961 576 DT, correspondent à l'enregistrement des dégâts et des pertes des immobilisations et des stocks, suite aux événements survenus au cours du mois de janvier 2011. La valeur globale des dégâts a été déduite de la valeur des indemnités d'assurance, qui demeure non arrêtée définitivement avec les compagnies d'assurance et qui a été estimé selon les données disponibles à la société

30. Autres notes aux états financiers

Détermination de l'impôt sur les bénéfices

	<i>Au 31/12/2012</i>	<i>Au 31/12/2011</i>
Résultat comptable après impôt (I)	9 376 809	5 442 508
Total réintégration (y compris IS)	6 191 766	4 988 651
Total déduction	(4 874 482)	(8 077 461)
Déduction pour réinvestissement	(3 565 091)	(786 909)
Résultat fiscal	7 129 002	1 566 789
Impôt sur les sociétés (II)	2 138 701	470 037
Minimum d'impôt sur les sociétés	2 138 819	470 740

31. Parties liées

Conformément à la norme comptable relative aux informations sur les parties liées (NC39), aux nouvelles dispositions de la Loi 2009-16 du 16/3/2009 modifiant et complétant le code des sociétés commerciales et à la note d'orientation du 2/3/2010, sur les diligences du commissaire aux comptes en matière des rémunérations des dirigeants, les transactions et les opérations conclues par la SNMVT avec des parties liées sont détaillées ci-après :

31.1. La « S.N.M.V.T » détient 98,73 % du capital de MONOGROS

MONOGROS est le fournisseur principal de la « S.N.M.V.T ». Le solde non encore réglé au 31 décembre 2012 s'élève à 12 398 086 DT.

Les frais de marketing revenant à la « S.N.M.V.T » constatés parmi les charges de l'année 2011 et facturés par MONOGROS sont de 1 313 927 DT en hors taxes récupérables.

La « S.N.M.V.T » loue une partie du dépôt de Mégrine à MONOGROS pour un loyer annuel de 36 936 DT HT.

La « S.N.M.V.T » assume quelques fonctions d'administration (mise à disposition du personnel, utilisation des locaux, police d'assurance) pour le compte de sa filiale sans aucune rémunération.

31.2. La « S.N.M.V.T » détient directement 62,26% du capital de la Société Immobilière MONOPRIX « SIM » et indirectement 28% par sa filiale MONOGROS

La « S.N.M.V.T » est locataire de neuf locaux à usage commercial (Sousse Sud, Ennasr, El Manar, Bizerte Printemps, Extension du magasin Tunis Charles de Gaulle, Sfax El Ain, L'Aouina, Sousse LAKOUAS et Mokhtar Attia) auprès de la « SIM ». Au cours de l'année 2011, la charge de loyer supportée par la société « S.N.M.V.T » est de:

- El Manar : 237 735 DT HT compte tenu d'une augmentation annuelle de 6%,
- Ennasr : 236 393 DT HT compte tenu d'une augmentation annuelle de 5%,
- Sousse Sud : 98 497 DT HT compte tenu d'une augmentation annuelle de 5%,

- Bizerte Printemps : 534 823 DT HT compte tenu d'une augmentation annuelle de 5%,
- Tunis Charles de Gaulle : 520 591 DT HT compte tenu d'une augmentation annuelle de 5%,
- Sfax Mahari : 355 034 DT HT compte tenu d'une augmentation annuelle de 5%,
- L'Aouina : 601 651 DT HT compte tenu d'une augmentation annuelle de 5%,
- Mokhtar Attia : 686 398 DT HT compte tenu d'une augmentation annuelle de 5%,
- Sousse LAKOUES : 204 167 DT HT à partir de Juin 2012 compte tenu d'une augmentation annuelle de 5%.

La S.N.M.V.T MONOPRIX a réglé en avance le loyer desdits magasins pour l'année 2013.

La société « SIM » a facturé, pour l'année 2012, l'assistance technique à la société « S.N.M.V.T » pour un montant de 200 000 DT HT.

La « S.N.M.V.T » a participé en 2012 dans l'augmentation du capital de la SIM avec un montant de 346 000 DT.

La « S.N.M.V.T » a donné en location, une partie de ses bureaux, à la SIM moyennant un loyer annuel de 16 081 DT HT compte tenu d'une augmentation annuelle de 5%.

La « S.N.M.V.T-MONOPRIX » a constaté sa quote-part des dividendes décidée par l'Assemblée Générale Ordinaire de la société « S.I.M » du 10 décembre 2012 pour un montant de 2 116 955 DT ;

La S.N.M.V.T MONOPRIX a approvisionné la SIM par des produits d'entretiens pour une valeur de 1 329 DT.

Le Conseil d'Administration du 29 Janvier 2010 a autorisé la « S.N.M.V.T » à se porter caution solidaire de la « S.I.M » pour l'obtention d'un crédit moyen terme, fin 2009, de 10 000 000 DT.

31.3. La « S.N.M.V.T » détient 22 % de la société SODEA qui est également fournisseur de la société

Durant l'année 2012, la société « S.N.M.V.T » a réalisé auprès de la SODEA des achats s'élevant à 415 144 DT. Au 31 décembre 2012, le fournisseur SODEA accuse un solde nul.

Le 22 avril 2008, un protocole d'accord a été conclu entre la société SODEA et la « S.N.M.V.T » pour convenir des modalités de cession et de paiement des 3740 actions détenues par cette dernière.

Dans ce cadre, la société « S.N.M.V.T » a encaissé une avance de 19 500 DT au cours de l'année 2012.

31.4. La « S.N.M.V.T » détient 14,12 % du capital de la société COPIT, et indirectement 4,46% par sa filiale MONOGROS

La « S.N.M.V.T » est locataire auprès de la COPIT, de trois locaux à usage commercial (MONOPRIX Zéphyr, MONOPRIX Maison et MONOPRIX Kids).

Au cours de l'année 2012, la charge de loyer supportée par la société « S.N.M.V.T » est de :

- Pour Monoprix Zéphyr 68 621 DT (TVA non récupérable comprise) compte tenu d'une augmentation cumulative annuelle de 5% ;
- Pour Monoprix Maison 23 153 DT (TVA non récupérable comprise) compte tenu d'une augmentation cumulative annuelle de 5% ;
- Pour Monoprix Kids 23 153 DT (TVA non récupérable comprise) compte tenu d'une augmentation cumulative annuelle de 5%.

31.5. La « S.N.M.V.T » détient 99,96 % du capital de la S.G.S – « TOUTA »

Le loyer des points de vente loués auprès de la SGS-TOUTA est de 700 000 DT HT par an compte tenu d'une augmentation annuelle de 4%.

Pour la location du siège Charguia auprès de la SGS TOUTA, le loyer annuel est de 370 440 DT HT compte tenu d'une augmentation annuelle de 5%.

La « S.N.M.V.T-MONOPRIX » a donné en location, une partie de ses bureaux, à la SGS TOUTA moyennant un loyer annuel de 16 081 DT HT compte tenu d'une augmentation annuelle de 5%.

31.6. La « S.N.M.V.T » détient directement 68,25 % du capital de la MMT et indirectement 31,75% par sa filiale MONOGROS

Au cours de l'année 2012, la société « S.N.M.V.T » a réalisé auprès de la MMT des achats s'élevant à 27 754 263 DT. Au 31 décembre 2012, le fournisseur MMT accuse un solde créditeur de 673 568 DT.

Suite à l'extension des activités de la filiale « M.M.T » dans la commercialisation des fruits et légumes, ainsi que des articles de pâtisseries, la « S.N.M.V.T-MONOPRIX » a cédé à sa filiale, les marchandises en stock pour une valeur de 920 214 DT, ainsi que les équipements de la cuisine centrale pour une valeur de 924 405 DT.

La « S.N.M.V.T-MONOPRIX » a approvisionné la société « M.M.T » par des barquettes importées pour une valeur de 188 636 DT.

La « S.N.M.V.T-MONOPRIX » a approvisionné « M.M.T » par des caisses en plastique pour une valeur de 190 771 DT.

La « S.N.M.V.T-MONOPRIX » a donné en location, une partie de ses bureaux, à la MMT moyennant un loyer annuel de 15 315 DT HT DT compte tenu d'une augmentation annuelle de 5%.

31.7. La « S.N.M.V.T-MONOPRIX » détient directement 64,05 % du capital de la Société Hammamet Leisure Company « H.L.C » et indirectement 30,71% par sa filiale MONOGROS

Au cours de l'année 2012, la société « S.N.M.V.T » a libéré la somme de 2 425 000 DT représentant, le quatrième quart de sa souscription de mars 2008, à l'augmentation du capital de la HLC.

31.8. La « S.N.M.V.T » détient 99,998 % du capital de Tunisian Shopping Spaces « T.S.S »

La « S.N.M.V.T » est locataire de six locaux à usage commercial (Korba, Djerba, Feryana, Rdayef, Jarzis, Mednine et El Mourouj) auprès de la société « Sahara Confort ». Au titre de l'exercice 2012, la charge de loyer supportée par la « S.N.M.V.T » est de:

- Korba : 81 666 DT HT compte tenu d'une augmentation annuelle de 5%,
- Djerba : 88 616 DT HT compte tenu d'une augmentation annuelle de 5%,
- Feryana : 13 798 DT HT avec une augmentation annuelle de 5%,
- Rdayef : 17 548 DT HT à partir de juillet 2012 avec une augmentation annuelle de 5%,
- Jarzis : 108 053 DT HT à partir de juillet 2012 avec une augmentation annuelle de 5%,
- Mednine : 74 540 DT HT à partir de juillet 2012 avec une augmentation annuelle de 5%,
- Mourouj I : 52 500 DT HT à partir de janvier 2011 avec une augmentation annuelle de 5%.

Au cours de l'année 2011, la société « S.N.M.V.T » a libéré la somme de 350 000 DT représentant, le quatrième quart de sa souscription dans la dernière augmentation du capital de Tunisian Shopping Spaces « T.S.S ».

31.9 Rémunérations des dirigeants

Les rémunérations brutes de la Direction Générale, constatées parmi les charges de l'exercice 2012, ont totalisé 334 343 DT.

31.10 Rémunérations des dirigeants

Les rémunérations brutes de la Direction Générale, constatées parmi les charges de l'exercice 2012, ont totalisé 334 343 DT.

TUNIS, le 29 Avril 2013

Messieurs les actionnaires de la Société
Nouvelle Maison de la Ville de Tunis
« S.N.M.V.T-MONOPRIX »
1, rue LARBI ZARROUK
2014 MEGRINE

RAPPORT GENERAL DES CO-COMMISSAIRES AUX
COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2012

En exécution de notre mandat de commissaire aux comptes, nous avons audité les états financiers ci-joints de la SOCIETE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS « S.N.M.V.T-MONOPRIX », faisant ressortir un total bilan de 186 905 631 DT et un résultat bénéficiaire de 9 376 809 DT et qui comprennent le bilan au 31 décembre 2012, ainsi que l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et les notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

1. Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers :

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et la présentation fidèle de ces états financiers conformément à la loi n° 96-112 du 30 décembre 1996, relative au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

2. Responsabilité des co-commissaires aux comptes

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que notre audit constitue une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

3. Opinion

A notre avis, les états financiers de la société SOCIETE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS « S.N.M.V.T-MONOPRIX » sont réguliers et sincères et présentent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 décembre 2012, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie.

4. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

- Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice.

- Nous n'avons pas également d'observations à formuler sur l'application des dispositions du décret n° 2001-2728 du 20 Novembre 2001 relatif aux conditions d'inscription des valeurs

mobilières et aux intermédiaires agréés pour la tenue des comptes en valeurs mobilières.

- En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, et sur la base de nos travaux effectués conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie, nous n'avons pas relevé des insuffisances majeures qui sont de nature à affecter l'efficacité et la fiabilité du système de contrôle interne relatif au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers.

Hichem BESBES

Mourad FRADI
ECC MAZARS

TUNIS, 29 Avril 2013

Messieurs les actionnaires de la
Société Nouvelle Maison de la Ville
de Tunis « S.N.M.V.T-MONOPRIX »
1, rue LARBI ZARROUK
2014 MEGRINE

RAPPORT SPECIAL DES CO-COMMISSAIRES AUX
COMPTES SUR LES CONVENTIONS VISEES PAR LES
ARTICLES 200 ET 475 DU CODE DES SOCIETES
COMMERCIALES RELATIF A L'EXERCICE CLOS LE
31 DECEMBRE 2012

En application des articles 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations. Il ne nous appartient pas en conséquence, de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

▪ ***La « S.N.M.V.T-MONOPRIX » détient 98,73 % du capital de MONOGROS***

- Au cours de l'exercice 2012, la « S.N.M.V.T-MONOPRIX » a réalisé auprès de la société MONOGROS des achats de marchandises et des achats divers pour un total respectif de 93 652 669 DT et de 415 177 DT. Au 31 décembre 2012, le compte fournisseur MONOGROS accuse un solde créditeur de 12 398 086 DT. Par ailleurs et depuis l'exercice 2011, les deux sociétés ont signé une convention prévoyant une remise de fin

d'année de 5% sur le total des achats marchandises ;

- MONOGROS a facturé en 2012 à la « S.N.M.V.T-MONOPRIX » une quote-part des frais de marketing s'élevant à 1 313 927 DT HT ;

- La « S.N.M.V.T-MONOPRIX » loue une partie du dépôt de Mégrine à MONOGROS pour un loyer annuel de 36 936 DT HT ;

- La « S.N.M.V.T-MONOPRIX » assure des services d'administration (mise à disposition du personnel et utilisation des locaux) pour le compte de sa filiale MONOGROS sans aucune rémunération ;

- ***La « S.N.M.V.T-MONOPRIX » détient directement 62,26% du capital de la Société Immobilière MONOPRIX « S.I.M » et indirectement 28% par sa filiale MONOGROS***

- La « S.N.M.V.T-MONOPRIX » est locataire, auprès de la « S.I.M », de neuf locaux à usage commercial sis à Sousse Sud, Ennasr, El Manar, Bizerte printemps, Extension du magasin Tunis Charles de Gaulles, Sfax El Ain, Laouina, Mokhtar Attia, et Sousse LAKOUES moyennant un loyer annuel de 3 475 289 DT HT ;

- La « S.N.M.V.T-MONOPRIX » loue une partie de ses bureaux à la « S.I.M » pour un loyer annuel de 16 081 DT HT compte tenu d'une augmentation annuelle de 5% ;

- La « S.N.M.V.T-MONOPRIX » a approvisionné la société « S.I.M » par des produits d'entretiens pour une valeur de 1 329 DT HT ;

- La société « S.I.M » a facturé en 2012 une assistance technique à la « S.N.M.V.T-MONOPRIX » pour un montant de 200 000 DT HT ;

- Le conseil d'administration du 29 janvier 2010 a autorisé la « S.N.M.V.T-MONOPRIX » à se porter caution solidaire de la « S.I.M » pour l'obtention d'un crédit moyen terme, fin 2009, de 10 000 000 DT ;

- La « S.N.M.V.T-MONOPRIX » a constaté sa quote-part des dividendes décidée par l'Assemblée Générale Ordinaire de la société « S.I.M » du 10 décembre 2012 pour un montant de 2 116 955 DT ;

- Au cours de l'exercice 2012, la « S.N.M.V.T-MONOPRIX » a souscrit à l'augmentation du capital de la société « S.I.M » à hauteur de 346 000 DT ;

- ***La « S.N.M.V.T-MONOPRIX » détient 22 % de la société SODEA qui est également fournisseur de la société***

- En 2012, la « S.N.M.V.T-MONOPRIX » a réalisé auprès de la SODEA des achats s'élevant à 415 144 DT HT. Au 31 décembre 2012, le fournisseur SODEA accuse un solde nul.

- Un protocole d'accord a été conclu entre la société SODEA et la société « S.N.M.V.T-MONOPRIX » le 22 avril 2008 portant sur les modalités de cession et de paiement des 3 740 actions détenues par « S.N.M.V.T-MONOPRIX » dans le capital de la société SODEA.

Dans ce cadre, la société « S.N.M.V.T-MONOPRIX » a encaissé, au cours de l'exercice 2012, une avance de 19 500 DT au cours de l'exercice.

- ***La « S.N.M.V.T-MONOPRIX » détient 14,12 % du capital de la société COPIT et indirectement 4,46% par sa filiale MONOGROS***

- La « S.N.M.V.T-MONOPRIX » est locataire de trois locaux à usage commercial (MONOPRIX Zéphyr, MONOPRIX Maison et MONOPRIX Kids) auprès de la COPIT moyennant un loyer annuel de 114 927 DT HT. Le détail dudit loyer par magasin est fourni au niveau des notes aux états financiers.

- ***La « S.N.M.V.T-MONOPRIX » détient directement 99,99 % du capital de la Société Tunisian Shopping Spaces « T.S.S »***

- La « S.N.M.V.T-MONOPRIX » est locataire, auprès de la « T.S.S », de sept locaux à usage commercial situés à Korba, Djerba, Feryana, Rdayef, Jarzis, Mednine et Mourouj moyennant un loyer annuel de 436 721 DT HT. Le détail dudit loyer par magasin est fourni au niveau des notes aux états financiers.

- ***La « S.N.M.V.T-MONOPRIX » détient directement 68,25 % du capital de la société MONOPRIX MATIERES TRANSFORMEES « M.M.T » et indirectement 31,75% par sa filiale MONOGROS***

- En 2012, la « S.N.M.V.T-MONOPRIX » a réalisé des achats pour 27 754 263 DT auprès de la société « M.M.T ». Au 31 décembre 2012, le fournisseur « M.M.T » accuse un solde créditeur de 673 568 DT ;

- Suite à l'extension des activités de la filiale « M.M.T » dans la commercialisation des fruits et légumes, ainsi que des articles de pâtisseries, la « S.N.M.V.T-MONOPRIX » a cédé à sa filiale, les marchandises en stock pour une valeur de 920 214 DT, ainsi que les équipements de la cuisine centrale pour une valeur de 924 405 DT.

- La « S.N.M.V.T-MONOPRIX » a approvisionné la société « M.M.T » par des barquettes importées pour une valeur de 188 636 DT.

- La « S.N.M.V.T-MONOPRIX » a approvisionné « M.M.T » par des caisses en plastique pour une valeur de 190 771 DT.

- La « S.N.M.V.T-MONOPRIX » donne en location une partie de ses bureaux à « M.M.T » moyennant un loyer annuel de 15 315 DT HT compte tenu d'une augmentation annuelle de 5%.

- ***La « S.N.M.V.T-MONOPRIX » détient 99,96 % du capital de la « S.G.S TOUTA »***

- La charge locative annuelle des magasins facturée par « S.G.S TOUTA », au cours de l'exercice 2012 à « S.N.M.V.T-MONOPRIX » s'élève à 700 000 DT HT et est majorée annuellement de 4% ;

- La location du siège Charguia auprès de la « S.G.S TOUTA » moyennant un loyer annuel de 370 440 DT HT.

- La « S.N.M.V.T-MONOPRIX » donne en location une partie de ses bureaux à « SGS TOUTA » moyennant un loyer annuel de 16 081 DT HT compte tenu d'une augmentation annuelle de 5%.

- ***La « S.N.M.V.T » détient 99,96 % du capital de la SNMVT INTERNATIONAL***

La « S.N.M.V.T » a participé en 2012 à la création de la SNMVT INTERNATIONAL, avec une participation à son capital à hauteur de 50,02% , soit de 250 100 dinars.

- ***Obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants***

Au titre de l'exercice 2012, la rémunération du Président du Conseil d'Administration et du Directeur Général s'élève respectivement à 289 126 DT et à 45 217 DT. Ils bénéficient en outre de voitures de fonction avec prise en charge par la société des frais y afférents.

Les membres du conseil d'administration perçoivent des jetons de présence soumis annuellement à l'approbation de l'assemblée générale annuelle. Les jetons de présence proposés au titre de l'exercice 2012 s'élèvent à 40 000 DT.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions des articles 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales.

Hichem BESBES

Mourad FRADI
ECC MAZARS